STATISTICS

Comptabilisation de la propriété économique et de l'épuisement des ressources naturelles

8 JUIN 2022

Comptabilisation de la propriété économique et de l'épuisement des ressources naturelles

- Préparé par le WSTT (Equipe de travail sur le bien-être et la durabilité), deux propositions principales :
  - Aligner le SNA sur le SCEE-CF concernant l'épuisement des ressources naturelles
  - Diviser la propriété de la richesse en ressources naturelles en fonction de la propriété économique de l'actif en ressources naturelles (l'évaluation des risques et des avantages)

- Discuté par l'AEG lors de sa 14e réunion (octobre 2020) où il a été approuvé pour consultation mondiale.

- La consultation mondiale a eu lieu été / automne 2021 avec présentation à l'AEG de novembre 2021.

- Résultats de la consultation mondiale présentés lors de la 17e réunion (octobre 2021)
  - Pertinence élevée et moyenne = 70 %
  - D'accord avec la proposition de partage d'actifs = 65 %
  - D'accord avec l'épuisement = 67%

- Une grande partie de ce travail a précédé la participation de la communauté SFP (statistiques des finances publiques) au WSTT. Les compilateurs SFP ont fait part de leurs inquiétudes quant au fait que les décisions prises par l'AEG pourraient avoir un impact significatif sur les principaux agrégats gouvernementaux (par exemple, les dépenses) et les soldes (par exemple, le solde de fonctionnement net), par des montants qui seront sensibles aux hypothèses sous-jacentes formulées..

Comptabilisation de la propriété économique et de l'épuisement des ressources naturelles

- **Recommandation 1** - 'épuisement des ressources naturelles est enregistré…
  - dans les comptes de production et de génération de revenu de l'extracteur en tant que déductions de la valeur ajoutée et de l'excédent d'exploitation plutôt que l'Autre variation du volume du compte d'actif.
  - dans le compte d'affectation du revenu primaire, avec une nouvelle ligne intitulée « Épuisement supporté par l'État ».

Table 5.10
Entries for allocating the income and depletion of mineral and energy resources

Transaction	Government		Extractor	
	Resources	Uses	Resources	Uses
Production account				
Output—sales from extraction			100	
Intermediate consumption				50
Gross value added			50	
Consumption of fixed capital			-15	
Net value added			35	
Depletion			-6	
Depletion-adjusted net value added			29	
Generation of income account				
Compensation of employees				20
Gross operating surplus			30	
Consumption of fixed capital			-15	
Net operating surplus			15	
Depletion			-6	
Depletion-adjusted operating surplus			9	
Allocation of primary income account				
Depletion-adjusted operating surplus				
Rent	5			5
Depletion borne by government		3	3	
Depletion-adjusted saving		2		7

Comptabilisation de la propriété économique et de l'épuisement des ressources naturelles

- **Recommandation 2** – Stock de richesse en ressources naturelles réparti entre le gouvernement et l'extracteur dans lequel:
  - l'allocation basée sur la répartition des rentes de ressources et le partage des risques opérationnels
  - l'affectation est enregistrée comme un transfert d'immobilisation dans le compte de capital.

Pourquoi la NO (Note d'orientation) propose-t-elle un partage de propriété?

- Il est prouvé que de nombreux gouvernements ne s'approprient pas la totalité, voire une partie importante, des revenus d'une ressource naturelle.
  - Le prochain SCN devrait répondre à cette préoccupation politique
  - Transférer la richesse (publique) des ressources naturelles à des entreprises privées est, dans de nombreux exemples, la réalité

- Si nous acceptons d'enregistrer l'épuisement dans le SCN (conformément aux directives du SCEE-CF)
  - Étant donné que les revenus des ressources ne s'accumulent que partiellement dans les comptes publics, il n'est ni souhaitable ni faisable d'enregistrer l'épuisement pour le montant total dans les comptes publics
  - A l'inverse, il n'est pas souhaitable de n'enregistrer aucun élément d'épuisement dans les comptes de l'extracteur.

Les producteurs des SFP (statistiques des finances publiques) ont mis en évidence plusieurs préoccupations concernant le partage de la propriété des richesses en ressources naturelles

Préoccupations concernant l'enregistrement d'un transfert en capital dans les comptes publics:

- l'enregistrement d'un transfert de capital pour compenser la cession de l'actif non financier implique que le gouvernement "donne" une partie des ressources naturelles d'un pays - cela semble en contradiction avec une situation où le gouvernement vend des permis/licences d'exploitation aux extracteurs pour les droits de extraire les actifs du sous-sol
- le calcul de la valeur du transfert de capital est difficile et dépend de nombreuses hypothèses.

Les producteurs des SFP (statistiques des finances publiques) ont mis en évidence plusieurs préoccupations concernant le partage de la propriété des richesses en ressources naturelles

Préoccupations concernant la valorisation des ressources naturelles:

- le calcul de la rente de ressource d'un actif souterrain nécessite de nombreuses hypothèses sur les prix futurs des ressources naturelles et les coûts d'exploitation, de sorte que ces estimations peuvent varier considérablement.

- Si l'impact de ces estimations se limite au bilan et à la valeur nette de l'État, l'incertitude cause des difficultés minimes aux analystes, mais elle est plus problématique lorsque cette estimation détermine la valeur des transactions dans les cessions nettes d'actifs non financiers et compense les transferts en capital en nature.

Les producteurs des SFP (statistiques des finances publiques) ont mis en évidence plusieurs préoccupations concernant le partage de la propriété des richesses en ressources naturelles

Autres préoccupations **:**

- une fois que l'actif est divisé, il semblerait logique que toutes les redevances ne puissent pas être considérées comme un loyer, car l'extracteur ne paie pas le gouvernement pour l'utilisation d'un actif de ressources naturelles du gouvernement car l'extracteur possède désormais cet actif.
- une fois qu'il est convenu d'une propriété économique partagée des actifs du sous-sol, la porte peut être ouverte pour que cela soit étendu à d'autres actifs, tels que ceux impliqués dans des partenariats public-privé
- de nombreux pays n'auront pas la capacité de mettre en œuvre le traitement fractionné des actifs requis, ce qui aura un impact sur la comparabilité des données SFP

Les producteurs des SFP– option alternative

Droit d'utiliser un actif

- envisager quelque chose d'analogue au concept comptable d'actif de « droit d'utilisation » en étendant les directives actuelles sur les actifs de location transférables pour couvrir les permis d'exploitation non transférables laissant la ressource naturelle sous-jacente dans le bilan de l'État.

- l'actif aurait une valeur nulle au départ (semblable à l'idée que le gouvernement capture tout le loyer initialement) et prend une valeur positive si/si les prix à long terme augmentent.

Questions pour AEG (Groupe consultatif d'experts sur la comptabilité nationale)

1. Compte tenu de ces préoccupations, devrions-nous rouvrir le problème et envisager l'option d'enregistrement alternative proposée par la communauté SFP.

2. Êtes-vous d'accord que nous devrions intégrer ces commentaires dans la documentation de consultation mondiale existante.